



▲ Un auvent en Douglas signale la présence du marché sur la place.

# Halles en centre-ville

■ Le marché couvert du Quartier Saint-Roch à Mont-de-Marsan a été conçu dans l'esprit régional des marchés landais. Le bois facilite la transition entre une fonction traditionnelle et son contexte urbain.

## MARCHÉ LANDAIS

La construction du marché couvert, situé au cœur du quartier Saint-Roch, s'inscrit dans un plan d'aménagement global du quartier comprenant le traitement de la place et l'adjonction d'un parking conçu comme un « silo à voitures ». Par sa situation, ce lieu est un accès majeur au centre-ville vers lequel convergent naturellement les flux. Par son usage, c'est un espace d'animation qui accueille le marché ainsi que les différentes fêtes locales et manifestations d'associations. Il s'agissait pour les architectes de respecter les gabarits, la morphologie et la fragmentation des volumes environnants, tout en proposant un outil au service de la ville pourvu d'une grande souplesse d'utilisation. Le projet respecte une image traditionnelle du marché landais tout en développant une forte identité constructive. Le bois, fort de la proximité de la forêt des Landes, est l'élément fédérateur qui apporte une cohérence à cette dualité. Un auvent délimitant un parvis assure la transition avec la ville ; il est formé de consoles et de poteaux fuselés en bois lamellé-collé.



▲ La volumétrie respecte le bâti existant.

## UNE STRUCTURE MIXTE

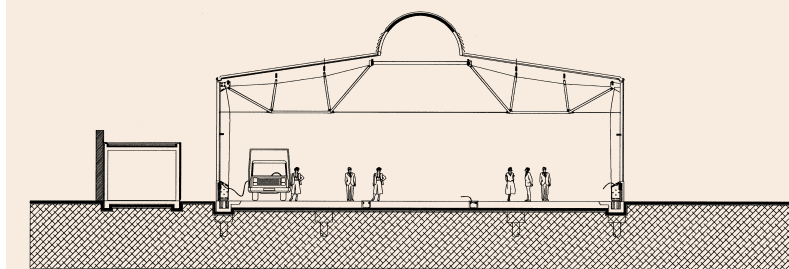
Le bâtiment se divise en trois nefs successives communiquant entre elles par un système de portes coulissantes sur galet, habillées de lames de bois non jointives. Ouverte sur la place Saint-Roch, la première halle est prévue pour un usage de salle polyvalente. Parois et plafonds sont isolés derrière le bardage en Douglas qui assure l'unité d'aspect des différentes constructions. La seconde halle, plus ouverte, abrite le marché proprement dit. Un passage couvert assure la liaison entre

deux nefs. Il est constitué de poutres en lamellé-collé, reposant sur les poteaux en pignon des deux halles, et supporte une toiture en zinc (utilisé pour l'ensemble des couvertures). Il permet une extension des étals et la circulation entre les deux bâtiments principaux. Ceux-ci sont constitués d'une charpente mixte bois-métal revêtue à l'intérieur et à l'extérieur sur les parois verticales de clins en Douglas. Deux demi-fermes en bois lamellé-collé sont sous-tendues par des tirants métalliques et contreventées par des tubes en métal galvanisé. Un lanterneau central semi-cylindrique laisse pénétrer une lumière diffuse à travers des « ventelles », petites lames de bois mobiles, et contribue à la ventilation. À l'intérieur, les clins sont posés à claire-voie en plafond pour l'absorption phonique. ■

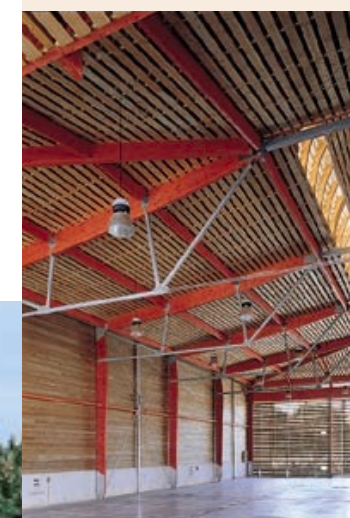
Architectes : Luc Arsène-Henry Jr & Alain Triaud (55) / Maîtrise d'ouvrage : Ville de Mont-de-Marsan / Maîtrise d'ouvrage déléguée : Satel / BET bois : Bernard Batut (82) / Entreprise bois : Delta Construction (55) / Lieu : Mont-de-Marsan (40) / Réalisation : 2000 / Photos : Vincent Monthiers.



▲ La forte présence du bois crée un espace intérieur convivial, conforme à la tradition landaise du marché.



▲ Coupe transversale sur une halle.



▲ La structure est en bois lamellé-collé et l'enveloppe en lames de Douglas posées de façon jointive ou à claire-voie.

▲ En toiture, un lanterneau apporte air et lumière naturelle.